



Conditions Générales de Prestations de Services

Les présentes conditions générales s'appliquent à compter du 5 novembre 2018

1. OBJET

Le site internet www.le-van-shooting.com (le « **Site** ») est édité par la société Ma Petite Boîte, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros dont le siège social est situé 10, avenue Sainte-Foy, 92200 Neuilly-sur-Seine, identifiée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 790 333 082. Le Van Shooting est une marque déposée par la société de production « Ma Petite Boite ».

Le Van Shooting propose des prestations de services auprès de professionnels portant sur la production audiovisuelle.

Le Van Shooting offre des prestations de conception, de tournages, et de réalisation de programmes pour la télévision, la publicité, l'événementiel et la communication institutionnelle. Les prestations dites de « production » vont de la conception à la livraison des masters d'un film ou d'une émission. Elles peuvent également porter sur la prestation de tournage avec le matériel de prise de vue et de prise de son (caméras, appareils photos, micros, lumières, accessoires) comportant la mise à disposition d'un Van avec chauffeur (d'une capacité de 4 personnes en plus du chauffeur) pour le déplacement des équipes.

Les présentes conditions générales de prestations de services (les « **CGPS** ») ont pour objet de déterminer les droits et obligations qui s'appliquent entre Le Van Shooting et lesdits professionnels effectuant une réservation de prestations de services de production (le(s) « **Client(s)** »).

Le Client doit prendre connaissance des CGPS préalablement à toute commande de prestations de services, ces dernières étant, à tout moment, disponibles sur le Site. Elles sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct en bas



de la page d'accueil du Site. La réalisation de toute commande sur le Site implique la connaissance et l'acceptation par le Client de l'ensemble des stipulations des CGPS.

La relation contractuelle entre Le Van Shooting et le Client, s'agissant des prestations de services de tournage/production comprenant le matériel et la mise à disposition d'un van avec chauffeur, est régie par les présentes CGPS.

2. DESCRIPTION DES PRESTATIONS DE SERVICES

Le Van Shooting propose à ses Clients la possibilité de commander le pack de production / tournage comprenant :

- l'utilisation du matériel de tournage dont la liste figure en **annexe 1** des présentes, avec la mise à disposition du Van Mercedes Vito appartenant à la société Ma Petite Boite / Le Van Shooting incluant la prise en charge financière d'un chauffeur,
- aux conditions suivantes : Formule à 700 Euros HT/J ou à 900 HT/J.
 - o Le tarif de 700 euros HT correspond à une prestation de services sur la base d'une réservation de matériel de tournage pour une durée d'au moins 5 jours. Il n'est pas obligatoire que les 5 jours soient consécutifs. Chaque journée inclut une durée de 8h d'utilisation du matériel et un déplacement avec le véhicule mis à la disposition du Client accompagné d'un chauffeur, jusqu'à 300 kms autour de Paris. L'essence est comprise dans le forfait global.
 - o Le tarif de 900 HT correspond à une prestation de services d'une journée, sur la base de 8 heures, de réservation de matériel de tournage et un déplacement avec le véhicule mis à la disposition du Client accompagné d'un chauffeur, pour une distance globale de 300 kms autour de Paris. L'essence est comprise dans le forfait global.

Toute demande particulière sera étudiée par Le Van Shooting, au cas par cas, et, le cas échéant, fera l'objet d'un contrat spécifique et ponctuel proposé au Client.

Il est également possible aux clients de demander une prestation de service de production totale d'un film via le département production/réalisation de Ma Petite Boite / Le Van Shooting. Le cas échéant, cette prestation fera l'objet d'un accord spécifique entre Ma Petite Boite / Le Van Shooting et le Client.



Au moment de la réservation, le Client devra également indiquer la/les date(s), et la durée souhaitée(s) pour la réalisation des prestations de services.

Les prestations de services proposées par Le Van Shooting sont celles détaillées sur le Site au jour de la consultation du Site par le Client.

En fonction des éléments demandés par le Client, Le Van Shooting pourra lui adresser un devis / bon de commande, se trouvant, le cas échéant, en **annexe 2** des présentes.

3. MODALITES D'EXECUTION

Au moment de l'arrivée du chauffeur sur le lieu de la prestation, ce dernier ou le représentant de Le Van Shooting, présentera au Client un bon de livraison récapitulant l'ensemble du matériel de tournage, que le Client devra signer.

Le Client déclare et reconnaît qu'il connaît le matériel et que, par le biais des membres de son personnel, il dispose des compétences et des connaissances pour l'installer et l'utiliser.

Lors de la fin de la prestation, le matériel de tournage devra être restitué par le Client à Le Van Shooting, par l'intermédiaire de son chauffeur. Ils feront ensemble un état de sortie du matériel afin de vérifier son état. Un procès-verbal d'état de sortie du matériel sera établi et signé par les parties. Le procès-verbal a vocation à vérifier que l'intégralité du matériel de tournage est restituée, et que ledit matériel n'a subi aucun dommage apparent. Toutefois, dans un délai de 48 heures suivant la restitution du matériel, le Van Shooting vérifiera le bon fonctionnement du matériel restitué. En cas de dommage total ou partiel, mauvais fonctionnement, pièce manquante dans le matériel, le Van Shooting en informera sans délai le Client. Dans cette hypothèse, (i) Le Van Shooting sera en mesure d'utiliser l'empreinte de carte bancaire communiquée par le Client, pour un montant maximum de 2.000 euros, et (ii) le Client devra indemniser Le Van Shooting pour le montant du préjudice restant, le cas échéant.

4. UTILISATION DU SITE ET COMMANDES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Le Client doit être âgé d'au moins 18 ans et doit avoir la pleine capacité de s'engager au titre des CGPS.

Afin de réaliser une commande, le Client doit s'inscrire sur le Site en créant un compte ou prendre contact directement avec le représentant de Le Van Shooting. A cet effet, le Client devra communiquer les informations requises à Le Van Shooting ainsi que toutes informations utiles à la réalisation de la commande. Ces informations permettent à Le Van Shooting de créer le compte du Client.



Dès validation de la commande par Le Van Shooting, le Client devra adresser sans délai à Le Van Shooting les éléments suivants le concernant :

- Copie de l'extrait Kbis datant de moins d'un mois,
- Copie de la carte d'identité du représentant légal du Client,
- Numéros de la carte bancaire utilisée par le Client afin de réserver les prestations de services et d'enregistrer son empreinte pour un montant de 2.000 euros, à titre de dépôt de garantie,
- Attestation d'assurance souscrite par le Client, concernant sa responsabilité civile et le dommage au matériel.

Le Client est seul responsable de l'exactitude des informations qu'il a transmises, et notamment des coordonnées bancaires communiquées à Le Van Shooting.

Le Client autorise expressément Le Van Shooting à accéder aux données de son compte.

Les étapes d'une réservation sur le Site sont les suivantes :

- le Client doit sélectionner la/les prestation(s) de services qu'il souhaite commander sur le Site, la durée de la/les prestation(s) de services, et les dates souhaitées ;
- le Client renseigne les informations personnelles le concernant, nécessaires à la création ou à la mise à jour de son compte : dénomination sociale, adresse du siège social, adresse électronique, nom et prénom du représentant légal ; il valide ensuite sa commande et déclare, en cliquant la case dédiée, avoir lu les CGPS et déclare les accepter ;
- le Client doit opter pour le paiement sécurisé par carte bancaire. Le Client sera dirigé vers la page de paiement en ligne, répondant aux standards de sécurité requis par les normes de sécurité du secteur bancaire. Le système de transaction est proposé par la société Stripe. Le Client remplit alors ses coordonnées bancaires afin de permettre le règlement de la somme correspondant au montant de la commande ;
- la commande est alors enregistrée et Le Van Shooting adresse par e-mail au Client la référence et le récapitulatif de la commande (prestation(s) de services, durée, dates, etc.). En plus de les avoir lues et acceptées préalablement à la commande, le Client recevra, dans cet e-mail, un lien lui permettant d'accéder aux CGPS, afin qu'il puisse les télécharger et les conserver.



Le Van Shooting se réserve le droit d'annuler ou de refuser une commande en cas de litige avec le Client.

5. PRIX ET PAIEMENT

Le Van Shooting propose la vente de prestations de services dont la description et les prix sont mentionnés sur le Site avant la commande par le Client.

Le Van Shooting présente sur le Site les prix en euros, toutes taxes françaises comprises (TVA française et autres taxes éventuellement applicables), et indiquant la limitation des frais inclus dans le montant (frais kilométriques).

Les prix proposés par Le Van Shooting sur le Site sont ceux en vigueur au moment de la commande. Toutefois, Le Van Shooting est libre de pouvoir les modifier à tout moment, à la hausse ou à la baisse.

La communication par le Client de ses coordonnées bancaires vaut autorisation pour Le Van Shooting de débiter le compte du Client à hauteur du montant de sa commande.

Le Van Shooting émettra une facture qu'il adressera au Client.

6. DROIT DE RETRACTATION

Le Client a la faculté d'annuler sa commande selon les modalités exposées ci-dessous.

Le Client peut annuler la commande sans frais jusqu'à 48 heures avant l'heure du début de la prestation de services.

Si l'annulation est effectuée moins de 48 heures avant l'heure prévue du début de la prestation de services, le Client sera tenu de payer une indemnité forfaitaire de 50% du montant hors taxes de la prestation.

En cas d'annulation de la commande plus de 48 heures avant l'heure du début de la prestation de services, son montant sera remboursé au Client sur le compte bancaire ayant servi au paiement dans les meilleurs délais.

Afin d'exercer son droit de rétractation, le Client devra en informer Le Van Shooting en adressant un e-mail à l'adresse suivante : contact@le-van-shooting.com en rappelant les éléments de la commande (nom du client, pack, date, heure, et durée de la prestation), qui en accusera réception.

Le cas échéant, le Client sera remboursé du montant de la commande, dans les meilleurs délais à compter de la réception par Le Van Shooting de la notification de l'intention d'exercer le droit de rétractation.



De même, Van Shooting supprimera l'empreinte de la carte bancaire du Client de son fichier client et fera le nécessaire auprès de Stripe afin que, le cas échéant, l'empreinte soit également supprimée.

7. RESPONSABILITE DE LE VAN SHOOTING

Le Van Shooting s'efforce d'assurer la disponibilité du Site 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7. Cependant, il peut arriver que l'accès au Site soit interrompu dans le cadre d'opérations de maintenance, de mises à niveau matérielle ou logicielle, de réparations d'urgence du site, ou par suite de circonstances indépendantes de la volonté de Le Van Shooting. Le Van Shooting s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables pour limiter ces perturbations, pour autant qu'elles lui soient imputables.

Le Client reconnaît et accepte que Le Van Shooting n'assume envers lui aucune responsabilité pour toute indisponibilité, suspension ou interruption du Site et ne peut être tenu responsable des préjudices directs et indirects de toute nature résultant de ce fait.

Le choix et l'achat d'une prestation de services relève de la seule responsabilité du Client.

Le Van Shooting ne pourra être tenu pour responsable :

- de l'inexécution du contrat du fait d'un cas de force majeure, ou du fait du Client ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat ;
- de tout dommage direct ou indirect résultant de la commande et/ou de la réalisation de prestations de services ;
- de tout dommage ou préjudice impliquant de manière directe ou indirecte le personnel/les techniciens non employés ou non sollicités par Le Van Shooting.

En cas de détérioration ou disparition totale ou partielle du matériel, pour quelle que raison que ce soit, le Client en supportera l'entière responsabilité. A cet effet, l'empreinte de sa carte bancaire sera utilisée, pour un montant maximum de 2.000 euros. Si le montant du préjudice est supérieur à la somme de 2.000 euros, le Client devra intégralement indemniser Le Van Shooting en lui versant le montant complémentaire.



8. OBLIGATIONS DU CLIENT

Lorsque le Client décide d'effectuer la commande de prestations de services via Le Van Shooting, cela implique qu'il accepte de se conformer aux CGPS. Le Client s'engage expressément à :

- avertir Le Van Shooting immédiatement dans le cas où le chauffeur du van ne se présente pas lors du rendez-vous à la date et heure fixée, où dans l'hypothèse où le matériel convenu est manquant,
- informer Le Van Shooting s'il considère que la prestation n'est pas réalisée conformément à l'accord conclu, et ce au plus tard dans les vingt-quatre (24) heures après le commencement de la prestation. Le Van Shooting fera alors ses meilleurs efforts afin d'apporter une solution qui convienne au Client.

Le Client ayant une obligation de garde, il s'engage à maintenir le matériel en parfait état de conservation et de fonctionnement et à effectuer toutes les diligences nécessaires à cet effet.

Le Client devra informer Le Van Shooting, sans délai, de tout événement susceptible de porter atteinte au matériel, de toute panne, anomalie, bug ou autre événement similaire.

Le Client devra informer tout tiers du fait que le matériel et le van appartiennent à Le Van Shooting. Il devra s'opposer à toute tentative de réquisition et/ou de saisie.

Le Client s'engage à restituer le matériel de tournage dans l'état où il se trouvait lors de la dépose par le chauffeur de Le Van Shooting.

9. ASSURANCES

Le matériel de tournage sera assuré dans le cadre des présentes par Le Van Shooting et par le Client auprès d'une compagnie d'assurances de leur choix. La couverture d'assurance devra couvrir l'intégralité des dommages éventuels pouvant avoir un impact sur le matériel et sur les tiers, dans le cadre d'une responsabilité civile.

Le Client devra être en mesure de justifier de la souscription d'une telle assurance, à première demande de Le Van Shooting.



En cas de sinistre, le Client s'engage à alerter sans délai Le Van Shooting, sans préjudice de la déclaration à effectuer auprès de sa compagnie d'assurances.

Si un sinistre total ou partiel survient, le Contrat pourra être résilié. En tout état de cause, le Client devra verser à Le Van Shooting l'indemnité compensatrice du dommage subi suite au sinistre.

10. FORCE MAJEURE

En cas de survenance d'un événement de force majeure empêchant l'exécution des CGPS, Le Van Shooting devra en informer le Client.

11. NON-RESPECT PAR LE CLIENT DE SES OBLIGATIONS

En cas de manquement par un Client de l'une quelconque des obligations qui lui incombent au titre des CGPS, Le Van Shooting aura la faculté de prendre des sanctions à l'égard du Client (suppression ou suspension du compte, etc.), sans préjudice de toute action judiciaire que Le Van Shooting pourrait diligenter à l'encontre du Client.

12. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Site collecte des données à caractère personnel concernant le Client.

Cette collecte de données s'effectue notamment lorsque le Client effectue une commande.

Les données collectées sont destinées à l'usage de Le Van Shooting. Elles sont nécessaires au traitement et à la gestion des services proposés par Le Van Shooting à ses Clients.

Le Van Shooting est responsable de leur traitement.

Le Client est informé de ce traitement automatisé d'informations, notamment dans le cadre de la gestion des adresses e-mail des Clients.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données le concernant. Pour cela, il lui suffit d'en faire la demande en écrivant à :

- Email : [●]
- Adresse : [●]

10, avenue Sainte Foy 92200 Neuilly-Sur-Seine
06 62 37 90 00 / 01 47 58 13 64 / contact@mapetiteboite.fr
SARL au capital de 10.000 € / N° Siret 790 333 082 00010 Code APE 5911 B



13. MODIFICATION ET DUREE DE VALIDITE DES CGPS

Le Van Shooting se réserve le droit de modifier à tout moment les CGPS ainsi que les fonctionnalités du Site, afin notamment de prendre en compte toute évolution légale, jurisprudentielle, éditoriale et/ou technique.

Le Van Shooting publiera les CGPS modifiées sur le Site, en indiquant la date de mise à jour.

Les CGPS modifiées ne seront applicables qu'aux contrats formés ou renouvelés avec les Clients, postérieurement à leur date de mise en ligne sur le Site.

La validité des CGPS n'est pas limitée dans le temps.

14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Site est la propriété de Le Van Shooting, en ce compris la base de données, les contenus, images, logos, vidéos, etc. protégés par tous droits de propriété intellectuelle. Toute reproduction même partielle est subordonnée à l'autorisation préalable et écrite de Le Van Shooting.

Tous les droits d'auteur, marques et autres signes distinctifs et droits de propriété intellectuelle figurant sur le Site, resteront la propriété pleine et entière de Le Van Shooting.

Le Client s'engage à ne reproduire aucun des éléments du Site, à ne pas copier et/ou détourner, directement ou indirectement, le concept, les technologies ou tout autre élément du site. Toute utilisation contraire à tout ou partie du Site ou à l'un quelconque de ses éléments constituerait une contrefaçon susceptible d'entraîner des poursuites civiles et/ou pénales et d'exposer le Client contrevenant aux peines rappelées.

15. DROIT APPLICABLE – JURIDICTION COMPETENTE

Les CGPS sont régies par la loi française.

Les tribunaux français seront seuls compétents pour connaître de tout litige entre Le Van Shooting et le Client, concernant notamment la formation des CGPS, leur exécution ou leur interprétation.



16. ANNEXES

Les CGPS contiennent les annexes suivantes, faisant partie intégrante des CGPS :

- Liste du matériel de tournage (Prise en Charge & Restitution)
- Bon de Commande.